



Réserve Naturelle Régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire

Suivi Amphibiens 2024

Aout 2024

Avec le concours financier :



1/ Contexte

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire se situe sur la commune des Velluire-sur-Vendée dans le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin. Le communal a été créé aux environs du XII^e siècle lors de la conquête des terres sur la mer. La commune est devenue propriétaire des 241 ha de prairies au moment de la révolution. À cette époque, le site sert de pâturage aux troupeaux et d'usages divers aux habitants (chasse, pêche, etc...).

Il ressort de cet historique des usages qui perdurent encore, axés sur le pâturage plurispécifique et collectif. Cette vaste prairie naturelle humide n'a de plus, jamais été impactée par le travail du sol.

Ce marais accueille une grande richesse spécifique répartie sur une dizaine d'habitats communautaires ce qui lui a valu son classement en Réserve naturelle régionale en 2012. Il a été identifié sur les 241 ha de la réserve : 145 espèces végétales, 181 espèces d'oiseaux, 6 espèces d'amphibiens, 4 espèces de reptiles, 38 espèces de mammifères dont 11 de chiroptères, 28 espèces d'odonates, 36 espèces de lépidoptères, 27 d'orthoptères, 19 espèces de poissons, 2 crustacés, etc... A savoir que le communal est composé à 64% de l'habitat « prairie subhalophile thermo-atlantique », habitat estimé rare au niveau européen.

La réserve est gérée par le Parc naturel régional du Marais poitevin qui assure la maîtrise d'œuvre du plan de gestion 2020-2025. Elle est financée par la commune, un programme Européen FEDER et par la Région Pays de la Loire.

Dans le cadre du Plan de gestion 2020-2025 de la Réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, sept suivis biologiques ont été réalisés dont le suivi des populations d'amphibiens dans les baisses du marais communal. L'objectif des différents suivis biologiques est de mesurer l'état de conservation de la réserve, son évolution et d'améliorer les connaissances.

Les baisses représentent un milieu très favorable à la reproduction des amphibiens en particulier pour le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*). Le Pélodyte ponctué est un petit crapaud des milieux ouverts avec peu de végétation. Reconnaissable à sa peau de couleur beige-gris clair moucheté de taches vertes. Le Pélodyte ponctué est une espèce protégée et inscrite sur la liste rouge des Pays de la Loire comme espèce « Quasi menacée ». Six autres espèces d'amphibiens sont régulièrement rencontrées sur le site.



Pelodytes punctatus ©Delphine Decoene_2023



Lepidurus apus ©Delphine Decoene_2023

Un crustacé est également recherché pendant le protocole : le Lépidure (*Lepidurus apus*). Le Lépidure est un crustacé à l'aspect primitif qui fréquente préférentiellement les milieux aquatiques temporaires. Son corps est recouvert d'une carapace en forme de bouclier, son abdomen segmenté dépasse de celui-ci et est finit par deux appendices filiformes segmentés. Le Lépidure se déplace grâce à ses multiples pattes natatoires qui se trouvent sous sa carapace. Les œufs du Lépidure peuvent rester en diapause des années dans des conditions de sécheresse.

Le Lépidure est inscrit comme quasi-menacé sur la liste rouge des crustacés d'eau douce de France métropolitaine. Par son aspect, son cycle de vie et son statut quasi-menacée en France, cette espèce peut être considérée comme patrimoniale. On la retrouve fréquemment dans les baisses du marais poitevin lorsque l'année est favorable.

2/ Protocole

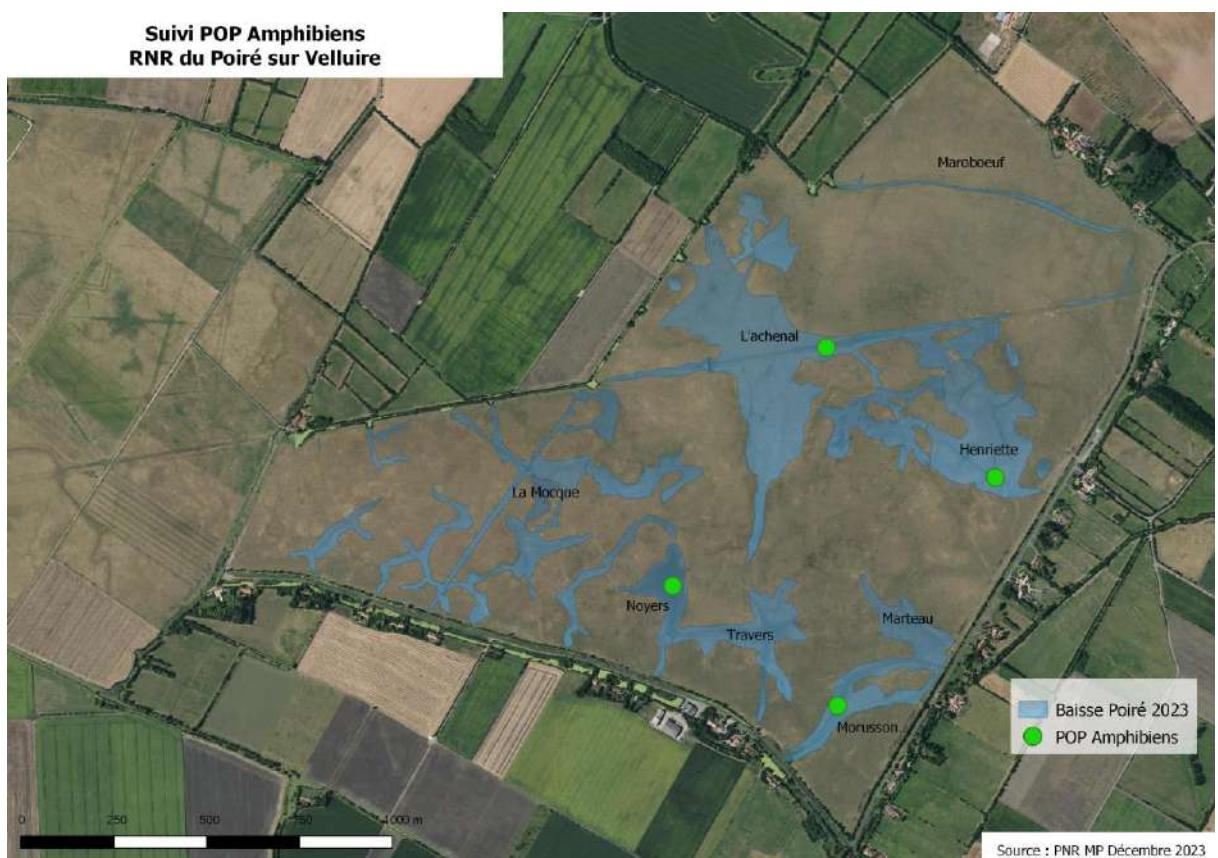
Le suivi des amphibiens consiste à appliquer le protocole POPAmphibien « Communauté » dans 4 baisses : baiese de l'Achenal, baiese d'Henriette, baiese de Morusson et baiese de Noyer.

Ce protocole indique de réaliser trois passages à différentes périodes :

- Un passage en février pour détecter les espèces précoce comme la Grenouille rousse
- Un passage entre mars et avril, période favorable à la reproduction des tritons,
- Un passage entre mai et juin, période de reproduction des espèces plus tardive comme la Rainette verte.

Lors de chaque passage, 3 méthodes complémentaires sont mises en place :

- Un point d'écoute de 5 min à proximité de chaque baiese après le coucher du soleil pour repérer les amphibiens chanteurs. Chaque points d'écoute est distant d'au moins 100 m ;
- Une prospection de chaque baiese à la lampe torche. Le temps de prospection est défini selon la taille de la baiese (10-15 min pour 50-100 m²) ;
- Une pêche à l'épuisette qui consiste à donner trois coups d'épuisette du large vers soi suivant trois directions rayonnantes depuis la berge. Trois points par baiese espacées de plusieurs mètres (3 points pour 50 m²).
 - Ce protocole étant plus adapté aux mares qu'aux baisses très étendues (surfaces de chaque baiese comprise entre 20 ha pour la plus grande à inventorier et 2ha) des transects sont effectués dans les baisses en fonction de la surface en eau au moment du passage.



3/ Résultats

Les dates de passages sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Date	Diurne	nocturne	Commentaire
07 mars 2024	x		
02 avril 2024	x		
11 avril 2024		x	
15 mai 2024	x		

1/ Passage nocturne

Il a été réalisé le 11 avril 2024.

Les points d'écoutes ont permis d'identifier de nombreuses *Pelophylax sp* réparties sur le communal ainsi que quelques Grenouilles rieuses. Ce passage n'a pas permis d'identifier de rainettes.

2/ Passage diurne 1 :

7 mars 2024

	Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
Niveau d'eau (m)	2,84			2,90			2,90			2,65		
Température	10.8°C			10.8 °C			11.7					
PH	Erreurs sonde			Erreurs sonde			Erreurs sonde					
Salinité (TDS)	0.30 mg/L			0.30 mg/L			0.34 mg/L					
Oxygène (O2)	30.2%			23%			24.70					

Lieu	Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
Espèces	ponte	larve	adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte
Pélodyte ponctué – <i>Pelodytes ponctatus</i>	5	11			31			1				
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>												
<i>Pelophylax sp</i>												
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>			1									
Rainette sp –												
Grenouille brune												
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>			1						1			
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>		2 juv			2 juv			24 juv			11	
Faune piscicole			1		2	2			1		1	

- Dans la Basse d'Henriette :

- Triton palmé : une femelle adulte
- Pélodyte ponctué : 5 pontes et 11 têtards de stade 1 à 3
 - un *Pseudorasbora parva*
 - 2 écrevisses juvéniles

- Baisse de l'Achenal :

- Pélodystes ponctué : 31 têteards de stade 1
 - 3 Pseudorasboras
 - 1 Gambusie *Gambusia holbrooki*
 - 2 écrevisses juvéniles
 - 2 alevins de cyprinidae



- Baisse de Noyers :

- Pélodytes ponctué : 1 têtard de stade 2
 - 1 Gambusie *Gambusia holbrookii*
 - 25 écrevisses juvéniles

- Baisse de Morusson :

- 11 écrevisses juvéniles
 - 1 alevin de cyprinidae

Têtard au 1^{er} stade de *Pelodytes ponctatus*
26 avril 2023 Poiré-sur-Velluire

Dans les baisses d'Henriette, de l'Achenal et de Noyers on observe de Physe voyageuse, de tubifex, Nautonecte, Larve d'Ephémere, Planobarius, etc..

Dans la petite baisse à l'entrée du communal nommée « **baisse ronde** » qui est hors protocole, 2 *Lepidurus apus* ont été observés.

Dans la ZL61 parcelle hors protocole des alevins de poisson chat ont été observés et des écrevisses. Il n'y a pas eu d'amphibiens de détectés.

3/ Passage diurne 2

2 avril 2024

	Henriette	Achenal	Noyers	Morusson
Niveau d'eau (m)	2,82	2,82	2,82	2,28

- Dans la Baisse d'Henriette :

- Pélodytes ponctué : 20 têtards de stades 2 et 3

- Baisse de l'Achenale :

- Pélodytes ponctué : 28 têtards de stades 1 à 3

- Baisse de La Mocque : (hors protocole)

- 17 pelodytes stade 1 à 3.

- Baisse de Noyers :

- Pélodytes ponctué : 2 têtards de stade 3
- Pelophylax Sp. : chant d'au moins un individu
- 6 écrevisses juvéniles

- Baisse de Morusson :

- 14 écrevisses juvéniles

Dans les baisses on a retrouvé Physe voyageuse, de tubifex, Nautonechte, Larve d'Ephémere, Planobarius, gerris, dytiques, etc..

4/ Passage diurne 3

15 mai 2024

	Henriette	Achenal		Noyers		Morusson	
Niveau d'eau (m)	2,73	2,85		2,81		2,32	

Lieu	Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
Espèces	ponte	larve	adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte
Pélodytes ponctué – <i>Pelodytes punctatus</i>		3			16							
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>												
Pelophylax sp		3	2		9	1				5		
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>		3										
Rainette sp –												
Grenouille brune												
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>												
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>		ABS			3			13				
Faune piscicole										2		

- Dans la Baisse d'Henriette :

- Pélodytes ponctué : 3 têtards de stades 3 et 4
- Pelophylax sp : 2 adultes et 3 têtards stade 2
- Triton palmé : 3 larves stades 2 et 3

- Baisse de l'Achenal :

- Pélodytes ponctué : 16 têtards de stades 2 à 4
- Pelophlax sp. : 9 têtards stade 2 et 1 adulte (chant)
- 3 Ecrevisses juvéniles

- Baisse de Noyers :

- Pelophylax Sp. : 5 adultes (chant)
- 13 écrevisses juvéniles
- 2 gambusies

- Baisse de Morusson :

- 14 écrevisses juvéniles

Dans les baisses on a retrouvé Physe voyageuse, de tubifex, Nautonecte, Larve d'Ephémere, Larve de zygoptères, dytiques, etc..

5/ Bilan de l'année

Résultats sur l'année :

Espèces	Henriette			Achenal			Noyers			Morusson		
	ponte	larve	adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte	ponte	larve	Adulte
Pélodyte ponctué – <i>Pelodytes punctatus</i>	5	24			75			4				
Grenouille rieuse – <i>Pelophylax ridibundus</i>												
Pelophylax sp		3	2		9	1			6			
Triton palmé – <i>Lissotriton helveticus</i>		3	1									
Rainette sp –												
Grenouille brune												
Lépidure – <i>Lepidurus apus</i>			1						1			
Ecrevisse de Louisiane – <i>Procambarus clarkii</i>		2			5			43			25	
Faune piscicole			1		2	2			3		1	

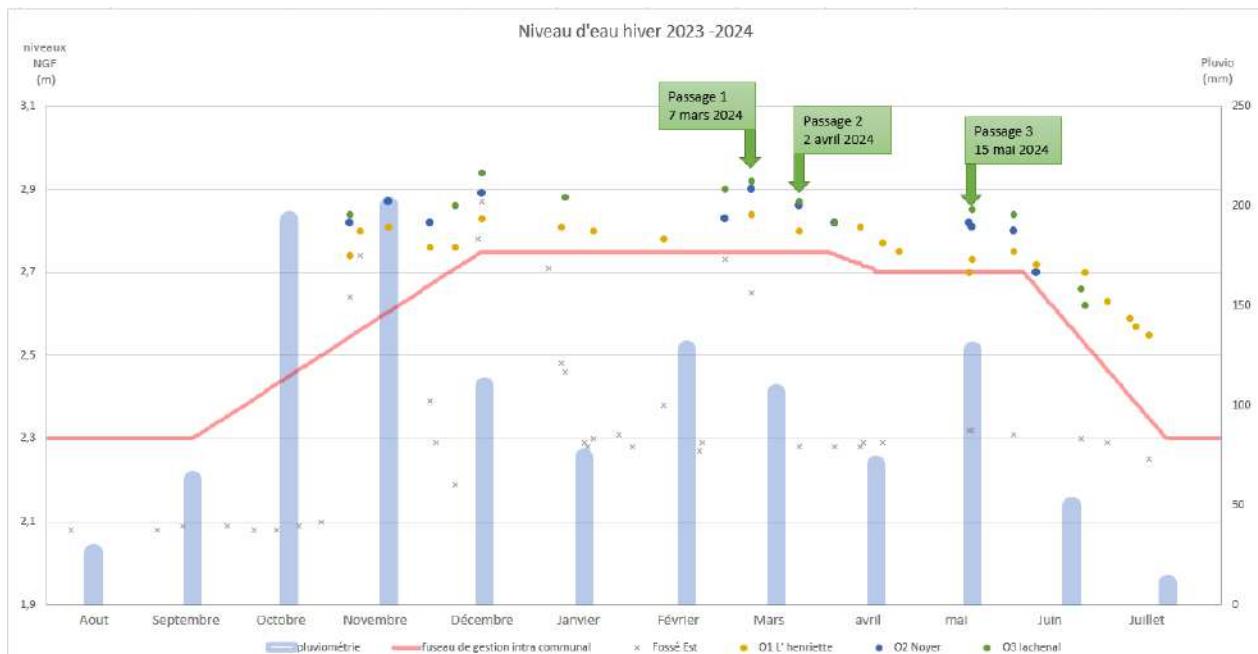
Si en 2023 aucune écrevisses n'avait été observées dans les baisses déconnectées du fossé, ce n'est pas le cas en 2024. Les importantes crues de cet hiver ont permis aux écrevisses, gambusies et pseudorasbora de recoloniser les baisses du marais communal.

Il semblerait que la baisse d'Henriette soit restée propice à la reproduction du Triton palmé.

Peu de reproduction d'amphibien a été observé dans la baisse de Noyers et on a pu voir de nombreuses jeunes écrevisses.

La Baisse de Morusson (connectée au fossé) est quand à elle trop fortement peuplée par les écrevisses et les poissons pour être favorable aux amphibiens.

4/ Niveau d'eau



Les niveaux d'eau dans les baisses en 2024 ont permis aux têtards de finaliser leur développement . Les niveaux étaient plus haut et ont tenu plus longtemps qu'en 2023



Végétation des baisses du Communal _ Mars 2023 _ Poiré-sur-Velluire

5/ Conclusion

Le Pelodytes a eu une reproduction importante cette année avec des niveaux d'eau permettant la réussite de la reproduction. Les Grenouilles vertes se sont également reproduites sur le site.

Les larves de Tritons palmés sur deux années concécutives montrent que la baisse d'Henriette est intéressante pour cette espèce. Le complexe Basse de l'Achenal et Henriette semble être le plus intéressant de la réserve pour la reproduction des amphibiens quand les niveaux d'eau le permettent. Malgré des débordements des fossés dans ces 2 baisses les effectifs d'Ecrevisses et de poissons semblent rester très faible.